

De l'art de transmettre son entreprise...

Organisée par le Medef et l'association **CRA**, la Journée de la transmission d'entreprise aura lieu le 11 février.



► Laurent Pérez (Medef) et Marcel Marescaux (CRA). C B et O G

Les entreprises à vendre ne sont pas forcément en faillite. Bien au contraire! *« Il peut s'agir d'un départ à la retraite, ou de l'envie du gérant de créer une autre affaire. Mais parfois, la démarche n'est pas suffisamment anticipée »*. Responsable de la jeune délégation audoise de l'association « Cédants et repreneurs d'affaires » (CRA), Marcel Marescaux connaît bien les conséquences que ce virage, s'il est mal négocié, peut avoir en termes d'emploi. Tout comme il sait ce qu'une transmission réussie apporte à l'économie locale.

« Le repreneur vient investir, développer l'entreprise qu'il rachète. Or cela peut aussi se traduire par des em-

bauches! » Mais comme la procédure est longue, et qu'il n'est pas si évident que le bon cédant rencontre le bon repreneur, le CRA et le Medef, sous la responsabilité de Laurent Pérez, se sont unis pour organiser le 11 février, à la **Maison de l'entreprise de Lézignan**, une Journée de la transmission de l'entreprise. Mis en place sous la forme d'un « *mini-salon* », ce rendez-vous réunira de **9 heures à 17 heures** les multiples acteurs intervenant dans le processus. Une conférence sur la réglementation aura lieu à 12 heures, et des entretiens personnalisés se dérouleront dans l'après-midi. Bref: un point de rencontre qui s'annonce incontournable.

Lionel Ormières